

Alors que la convention de l'UMP consacrée à l'éducation se tient aujourd'hui, Nicolas Sarkozy dévoile son programme au Figaro. Selon lui, l'Education nationale se trouve face à un quadruple problème : échec scolaire, inégalité des chances, échec de la formation des élites et manque d'autonomie des établissements.

LE FIGARO. – Pourquoi estimez-vous que les zones d'éducation prioritaire ont raté leur objectif ?

Nicolas SARKOZY. – Parmi tous les espoirs que les Français mettent aujourd'hui dans l'école, celui qui concerne l'égalité des chances est le plus ardent. La France a des résultats moyens dans les classements internationaux des élèves au regard de la dépense que nous consacrons à l'école. Le nombre d'élèves d'une classe d'âge qui rejoignent une formation longue de l'enseignement supérieur est notoirement insuffisant. Mais le problème le plus aigu, celui qui est contraire à notre héritage et aux principes fondateurs de l'école républicaine, c'est l'incapacité actuelle de l'école à réduire les inégalités sociales. Ce que l'école faisait autrefois, permettre à des élèves issus de familles modestes de s'élever socialement grâce à l'enseignement secondaire et supérieur, l'école ne le fait plus. Quelque 15% des élèves de sixième ne maîtrisent pas les bases fondamentales de la lecture, de l'écriture et du calcul, 160 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme, tout cela est d'autant plus préoccupant que ce sont les enfants les plus défavorisés qui sont touchés.

Je constate qu'il n'y a jamais eu autant de ZEP, autant d'échec scolaire et autant d'inégalités scolaires. Je pense que cela tient au faible budget qui leur a été alloué, ce qui montre bien que ce n'est une priorité pour personne : 22 élèves par classe au lieu de 24, ce n'est pas une différence assez grande pour obtenir des résultats significatifs et le fait est que l'écart de niveau entre les ZEP et les autres établissements augmentent avec le temps. Mais je crois que cela tient aussi à des faiblesses intrinsèques de notre système. Le zonage aggrave la ségrégation et aboutit à mettre ensemble, dans les mêmes établissements, les élèves les plus difficiles et les enseignants les plus jeunes et les moins expérimentés. La lutte contre l'échec scolaire n'est pas une affaire de zone, mais une affaire d'individu. De nombreuses familles n'ont pas de problèmes sociaux et leurs enfants ont quand même des problèmes scolaires.

Supprimer les ZEP, c'est prendre le risque de l'impopularité...

Ce qui est impopulaire, c'est de rester immobile. Plus aucun Français ne croit que le système actuel peut rester en l'état avec moins d'enfants d'ouvriers et d'employés dans les grandes écoles que dans les années 50. Ce sont les enseignants qui les premiers demandent le changement. J'ajoute que ma proposition n'est pas tant de supprimer les ZEP que de recentrer cette politique sur les élèves prioritaires, avec des programmes spécifiques pour la petite enfance, un soutien renforcé individualisé pour chaque élève en difficulté, la généralisation des études du soir encadrées, la création dans chaque commune d'un internat de la réussite. En France, la moitié des établissements scolaires ne présentent aucun dossier d'élève à l'entrée aux classes préparatoires, même pour leurs meilleurs élèves. Je veux donc également qu'on oblige tous les établissements à présenter des élèves aux classes préparatoires et que ces classes leur réservent des places.

Vous souhaitez l'ouverture d'établissements privés sous contrat dans les zones sensibles. Cela ne constitue-t-il pas un aveu d'impuissance de l'Etat ?

Le social n'est pas l'apanage des établissements publics. Les établissements privés ont une longue pratique et des réponses originales en la matière. L'enseignement privé débordé d'ailleurs de demandes d'inscriptions. Je n'accepte pas que la liberté de choix de l'école soit réservée à ceux qui habitent dans les beaux quartiers. Pour la même raison, je suis pour la suppression à terme de la carte scolaire. A terme, parce qu'elle n'est possible que dans le cadre d'une autonomie renforcée des établissements. Je crois au libre choix : dans une même ville, un établissement pourra être spécialisé dans les matières littéraires, un autre dans le sport, un troisième dans les mathématiques. La liberté de choix, c'est aussi la possibilité pour tout enfant qui le souhaite de faire une mi-temps sportive. Les heures d'éducation physique et sportive devraient être beaucoup plus nombreuses. Le sport développe des qualités de charisme, de contact avec les autres, de travail en équipe qui sont déterminantes dans la société, dans le monde du travail, et que l'école ne sait pas bien valoriser. Dans le même esprit, je souhaite que les 50% d'enfants handicapés actuellement non scolarisés dans le milieu ordinaire, contrairement à ce que prévoit la loi, le soient. C'est fondamental pour l'esprit de tolérance et d'ouverture aux autres que l'école doit développer chez tous les enfants.

Vous proposez aussi un dépistage précoce des troubles de comportement pour éviter le basculement dans la délinquance. Que répondez-vous aux psychiatres qui estiment qu'à cet âge, on ne peut pas définir de norme ?

Ce sont les mêmes qui m'ont combattu quand j'ai mis en place le fichier des délinquants sexuels. Tout le monde sait que, dès le primaire, des enfants violents peuvent terroriser une classe. La bande de jeunes qui a été arrêtée la semaine dernière pour avoir torturé et tué un jeune homme se connaissaient depuis

le collège où ils avaient déjà des problèmes. Beaucoup de délinquants ont eu un comportement violent dans leur jeunesse. Il faut prendre des mesures le plus tôt possible. Si l'on attend dix-huit ans c'est trop tard. Et de toute façon, notre responsabilité c'est d'aider tout enfant et tout adolescent qui a des problèmes à leur trouver une issue.

Les médecins scolaires peuvent-ils assurer cette tâche ?

Sur une classe de trente enfants, ça ne sert à rien de suivre les trente, parce que la plupart sont parfaitement suivis par le médecin de famille. Le rôle de la médecine scolaire est de s'occuper de ceux qui ne sont pas suivis dans leur famille et n'ont pas la chance d'avoir un médecin personnel. En liaison avec la communauté éducative, le médecin scolaire devrait repérer les enfants dont le comportement dissimule en fait des problèmes psychologiques, familiaux, ou même psychiques, et s'assurer que ceux-ci sont pris en charge.

Faut-il davantage intervenir sur les méthodes enseignées comme l'a fait Gilles de Robien pour la lecture ?

Je crois surtout qu'il faut plus de liberté pour les enseignants. On n'enseigne pas la lecture et l'orthographe de la même manière à tous les enfants. La clef c'est l'adaptation. L'enseignant qui a eu le temps en vingt ans de mettre au point ses propres techniques doit être jugé sur ses résultats et non sur ses méthodes. Il faut faire confiance à l'expérience. L'idée qu'il n'y a de succès que dans le respect des circulaires est absurde. Il faut par ailleurs revaloriser leur métier d'enseignant, qui est essentiel et difficile. Les rémunérations doivent être différenciées. Celui qui fait le plus d'heures, qui va au contact des élèves les plus difficiles doit être mieux payé. Et les enseignants qui veulent travailler plus, doivent pouvoir le faire.

Toutes les tentatives de réforme en profondeur de l'Education nationale, qu'il s'agisse d'autonomie ou de sélection, ont échoué. Avez-vous une recette miracle ?

Le débat présidentiel doit permettre de trancher les grandes options. Ensuite, je suis favorable à l'expérimentation. La réforme idéale, parfaite, tout de suite, je n'y crois pas. En revanche expérimenter et généraliser si c'est probant, c'est une autre méthode de gouvernement. Enfin, je pense que c'est par l'autonomie des établissements que nous obtiendrons des transformations dans l'Education nationale. Chaque établissement scolaire devrait pouvoir se doter d'un projet qui lui soit propre et pouvoir affecter librement 20% de son budget contre 3% aujourd'hui. En échange, il faut développer l'évaluation. Les réformes doivent venir du terrain. Là aussi l'attente des enseignants est très forte.

Ces réformes feront-elles partie des dix mesures que vous avez promis de soumettre aux militants de l'UMP avant de les proposer aux Français ?

Bien sûr. Les adhérents seront consultés sur l'Education nationale, comme sur l'autonomie des universités, le contrat de travail unique, l'obligation d'une activité en contrepartie d'un minimum social ou encore la réforme de l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs. Et ils voteront pour ou contre chacune de ces mesures. Ce ne sera pas tout ou rien. Je veux que l'UMP soit exemplaire en termes de démocratie et de respect de ses adhérents.

Alors que la convention de l'UMP consacrée à l'éducation se tient aujourd'hui, Nicolas Sarkozy dévoile son programme au Figaro. Selon lui, l'Education nationale se trouve face à un quadruple problème : échec scolaire, inégalité des chances, échec de la formation des élites et manque d'autonomie des établissements.

LE FIGARO. – Pourquoi estimez-vous que les zones d'éducation prioritaire ont raté leur objectif ?

Nicolas SARKOZY. – Parmi tous les espoirs que les Français mettent aujourd'hui dans l'école, celui qui concerne l'égalité des chances est le plus ardent. La France a des résultats moyens dans les classements internationaux des élèves au regard de la dépense que nous consacrons à l'école. Le nombre d'élèves d'une classe d'âge qui rejoignent une formation longue de l'enseignement supérieur est notoirement insuffisant. Mais le problème le plus aigu, celui qui est contraire à notre héritage et aux principes fondateurs de l'école républicaine, c'est l'incapacité actuelle de l'école à réduire les inégalités sociales. Ce que l'école faisait autrefois, permettre à des élèves issus de familles modestes de s'élever socialement grâce à l'enseignement secondaire et supérieur, l'école ne le fait plus. Quelque 15% des élèves de sixième ne maîtrisent pas les bases fondamentales de la lecture, de l'écriture et du calcul, 160 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme, tout cela est d'autant plus préoccupant que ce sont les enfants les plus défavorisés qui sont touchés.

Je constate qu'il n'y a jamais eu autant de ZEP, autant d'échec scolaire et autant d'inégalités scolaires. Je pense que cela tient au faible budget qui leur a été alloué, ce qui montre bien que ce n'est une priorité

pour personne : 22 élèves par classe au lieu de 24, ce n'est pas une différence assez grande pour obtenir des résultats significatifs et le fait est que l'écart de niveau entre les ZEP et les autres établissements augmente avec le temps. Mais je crois que cela tient aussi à des faiblesses intrinsèques de notre système. Le zonage aggrave la ségrégation et aboutit à mettre ensemble, dans les mêmes établissements, les élèves les plus difficiles et les enseignants les plus jeunes et les moins expérimentés. La lutte contre l'échec scolaire n'est pas une affaire de zone, mais une affaire d'individu. De nombreuses familles n'ont pas de problèmes sociaux et leurs enfants ont quand même des problèmes scolaires.

Supprimer les ZEP, c'est prendre le risque de l'impopularité...

Ce qui est impopulaire, c'est de rester immobile. Plus aucun Français ne croit que le système actuel peut rester en l'état avec moins d'enfants d'ouvriers et d'employés dans les grandes écoles que dans les années 50. Ce sont les enseignants qui les premiers demandent le changement. J'ajoute que ma proposition n'est pas tant de supprimer les ZEP que de recentrer cette politique sur les élèves prioritaires, avec des programmes spécifiques pour la petite enfance, un soutien renforcé individualisé pour chaque élève en difficulté, la généralisation des études du soir encadrées, la création dans chaque commune d'un internat de la réussite. En France, la moitié des établissements scolaires ne présentent aucun dossier d'élève à l'entrée aux classes préparatoires, même pour leurs meilleurs élèves. Je veux donc également qu'on oblige tous les établissements à présenter des élèves aux classes préparatoires et que ces classes leur réservent des places.

Vous souhaitez l'ouverture d'établissements privés sous contrat dans les zones sensibles. Cela ne constitue-t-il pas un aveu d'impuissance de l'Etat ?

Le social n'est pas l'apanage des établissements publics. Les établissements privés ont une longue pratique et des réponses originales en la matière. L'enseignement privé déborde d'ailleurs de demandes d'inscriptions. Je n'accepte pas que la liberté de choix de l'école soit réservée à ceux qui habitent dans les beaux quartiers. Pour la même raison, je suis pour la suppression à terme de la carte scolaire. A terme, parce qu'elle n'est possible que dans le cadre d'une autonomie renforcée des établissements. Je crois au libre choix : dans une même ville, un établissement pourra être spécialisé dans les matières littéraires, un autre dans le sport, un troisième dans les mathématiques. La liberté de choix, c'est aussi la possibilité pour tout enfant qui le souhaite de faire un mi-temps sportif. Les heures d'éducation physique et sportive devraient être beaucoup plus nombreuses. Le sport développe des qualités de charisme, de contact avec les autres, de travail en équipe qui sont déterminantes dans la société, dans le monde du travail, et que l'école ne sait pas bien valoriser. Dans le même esprit, je souhaite que les 50% d'enfants handicapés actuellement non scolarisés dans le milieu ordinaire, contrairement à ce que prévoit la loi, le soient. C'est fondamental pour l'esprit de tolérance et d'ouverture aux autres que l'école doit développer chez tous les enfants.

Vous proposez aussi un dépistage précoce des troubles de comportement pour éviter le basculement dans la délinquance. Que répondez-vous aux psychiatres qui estiment qu'à cet âge, on ne peut pas définir de norme ?

Ce sont les mêmes qui m'ont combattu quand j'ai mis en place le fichier des délinquants sexuels. Tout le monde sait que, dès le primaire, des enfants violents peuvent terroriser une classe. La bande de jeunes qui a été arrêtée la semaine dernière pour avoir torturé et tué un jeune homme se connaissaient depuis le collège où ils avaient déjà des problèmes. Beaucoup de délinquants ont eu un comportement violent dans leur jeunesse. Il faut prendre des mesures le plus tôt possible. Si l'on attend dix-huit ans c'est trop tard. Et de toute façon, notre responsabilité c'est d'aider tout enfant et tout adolescent qui a des problèmes à leur trouver une issue.

Les médecins scolaires peuvent-ils assurer cette tâche ?

Sur une classe de trente enfants, ça ne sert à rien de suivre les trente, parce que la plupart sont parfaitement suivis par le médecin de famille. Le rôle de la médecine scolaire est de s'occuper de ceux qui ne sont pas suivis dans leur famille et n'ont pas la chance d'avoir un médecin personnel. En liaison avec la communauté éducative, le médecin scolaire devrait repérer les enfants dont le comportement dissimule en fait des problèmes psychologiques, familiaux, ou même psychiques, et s'assurer que ceux-ci sont pris en charge.

Faut-il davantage intervenir sur les méthodes enseignées comme l'a fait Gilles de Robien pour la lecture ?

Je crois surtout qu'il faut plus de liberté pour les enseignants. On n'enseigne pas la lecture et l'orthographe de la même manière à tous les enfants. La clef c'est l'adaptation. L'enseignant qui a eu le temps en vingt ans de mettre au point ses propres techniques doit être jugé sur ses résultats et non sur ses méthodes. Il faut faire confiance à l'expérience. L'idée qu'il n'y a de succès que dans le respect des

circulaires est absurde. Il faut par ailleurs revaloriser leur métier d'enseignant, qui est essentiel et difficile. Les rémunérations doivent être différenciées. Celui qui fait le plus d'heures, qui va au contact des élèves les plus difficiles doit être mieux payé. Et les enseignants qui veulent travailler plus, doivent pouvoir le faire.

Toutes les tentatives de réforme en profondeur de l'Education nationale, qu'il s'agisse d'autonomie ou de sélection, ont échoué. Avez-vous une recette miracle ?

Le débat présidentiel doit permettre de trancher les grandes options. Ensuite, je suis favorable à l'expérimentation. La réforme idéale, parfaite, tout de suite, je n'y crois pas. En revanche expérimenter et généraliser si c'est probant, c'est une autre méthode de gouvernement. Enfin, je pense que c'est par l'autonomie des établissements que nous obtiendrons des transformations dans l'Education nationale. Chaque établissement scolaire devrait pouvoir se doter d'un projet qui lui soit propre et pouvoir affecter librement 20% de son budget contre 3% aujourd'hui. En échange, il faut développer l'évaluation. Les réformes doivent venir du terrain. Là aussi l'attente des enseignants est très forte.

Ces réformes feront-elles partie des dix mesures que vous avez promis de soumettre aux militants de l'UMP avant de les proposer aux Français ?

Bien sûr. Les adhérents seront consultés sur l'Education nationale, comme sur l'autonomie des universités, le contrat de travail unique, l'obligation d'une activité en contrepartie d'un minimum social ou encore la réforme de l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs. Et ils voteront pour ou contre chacune de ces mesures. Ce ne sera pas tout ou rien. Je veux que l'UMP soit exemplaire en termes de démocratie et de respect de ses adhérents.

Alors que la convention de l'UMP consacrée à l'éducation se tient aujourd'hui, Nicolas Sarkozy dévoile son programme au Figaro. Selon lui, l'Education nationale se trouve face à un quadruple problème : échec scolaire, inégalité des chances, échec de la formation des élites et manque d'autonomie des établissements.

LE FIGARO. – Pourquoi estimez-vous que les zones d'éducation prioritaire ont raté leur objectif ?

Nicolas SARKOZY. – Parmi tous les espoirs que les Français mettent aujourd'hui dans l'école, celui qui concerne l'égalité des chances est le plus ardent. La France a des résultats moyens dans les classements internationaux des élèves au regard de la dépense que nous consacrons à l'école. Le nombre d'élèves d'une classe d'âge qui rejoignent une formation longue de l'enseignement supérieur est notoirement insuffisant. Mais le problème le plus aigu, celui qui est contraire à notre héritage et aux principes fondateurs de l'école républicaine, c'est l'incapacité actuelle de l'école à réduire les inégalités sociales. Ce que l'école faisait autrefois, permettre à des élèves issus de familles modestes de s'élever socialement grâce à l'enseignement secondaire et supérieur, l'école ne le fait plus. Quelque 15% des élèves de sixième ne maîtrisent pas les bases fondamentales de la lecture, de l'écriture et du calcul, 160 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme, tout cela est d'autant plus préoccupant que ce sont les enfants les plus défavorisés qui sont touchés.

Je constate qu'il n'y a jamais eu autant de ZEP, autant d'échec scolaire et autant d'inégalités scolaires. Je pense que cela tient au faible budget qui leur a été alloué, ce qui montre bien que ce n'est une priorité pour personne : 22 élèves par classe au lieu de 24, ce n'est pas une différence assez grande pour obtenir des résultats significatifs et le fait est que l'écart de niveau entre les ZEP et les autres établissements augmente avec le temps. Mais je crois que cela tient aussi à des faiblesses intrinsèques de notre système. Le zonage aggrave la ségrégation et aboutit à mettre ensemble, dans les mêmes établissements, les élèves les plus difficiles et les enseignants les plus jeunes et les moins expérimentés. La lutte contre l'échec scolaire n'est pas une affaire de zone, mais une affaire d'individu. De nombreuses familles n'ont pas de problèmes sociaux et leurs enfants ont quand même des problèmes scolaires.

Supprimer les ZEP, c'est prendre le risque de l'impopularité...

Ce qui est impopulaire, c'est de rester immobile. Plus aucun Français ne croit que le système actuel peut rester en l'état avec moins d'enfants d'ouvriers et d'employés dans les grandes écoles que dans les années 50. Ce sont les enseignants qui les premiers demandent le changement. J'ajoute que ma proposition n'est pas tant de supprimer les ZEP que de recentrer cette politique sur les élèves prioritaires, avec des programmes spécifiques pour la petite enfance, un soutien renforcé individualisé pour chaque élève en difficulté, la généralisation des études du soir encadrées, la création dans chaque commune d'un internat de la réussite. En France, la moitié des établissements scolaires ne présentent aucun dossier d'élève à l'entrée aux classes préparatoires, même pour leurs meilleurs élèves. Je veux donc également qu'on oblige tous les établissements à présenter des élèves aux classes préparatoires et que ces classes leur réservent des places.

Vous souhaitez l'ouverture d'établissements privés sous contrat dans les zones sensibles. Cela ne constitue-t-il pas un aveu d'impuissance de l'Etat ?

Le social n'est pas l'apanage des établissements publics. Les établissements privés ont une longue pratique et des réponses originales en la matière. L'enseignement privé déborde d'ailleurs de demandes d'inscriptions. Je n'accepte pas que la liberté de choix de l'école soit réservée à ceux qui habitent dans les beaux quartiers. Pour la même raison, je suis pour la suppression à terme de la carte scolaire. A terme, parce qu'elle n'est possible que dans le cadre d'une autonomie renforcée des établissements. Je crois au libre choix : dans une même ville, un établissement pourra être spécialisé dans les matières littéraires, un autre dans le sport, un troisième dans les mathématiques. La liberté de choix, c'est aussi la possibilité pour tout enfant qui le souhaite de faire un mi-temps sportif. Les heures d'éducation physique et sportive devraient être beaucoup plus nombreuses. Le sport développe des qualités de charisme, de contact avec les autres, de travail en équipe qui sont déterminantes dans la société, dans le monde du travail, et que l'école ne sait pas bien valoriser. Dans le même esprit, je souhaite que les 50% d'enfants handicapés actuellement non scolarisés dans le milieu ordinaire, contrairement à ce que prévoit la loi, le soient. C'est fondamental pour l'esprit de tolérance et d'ouverture aux autres que l'école doit développer chez tous les enfants.

Vous proposez aussi un dépistage précoce des troubles de comportement pour éviter le basculement dans la délinquance. Que répondez-vous aux psychiatres qui estiment qu'à cet âge, on ne peut pas définir de norme ?

Ce sont les mêmes qui m'ont combattu quand j'ai mis en place le fichier des délinquants sexuels. Tout le monde sait que, dès le primaire, des enfants violents peuvent terroriser une classe. La bande de jeunes qui a été arrêtée la semaine dernière pour avoir torturé et tué un jeune homme se connaissaient depuis le collège où ils avaient déjà des problèmes. Beaucoup de délinquants ont eu un comportement violent dans leur jeunesse. Il faut prendre des mesures le plus tôt possible. Si l'on attend dix-huit ans c'est trop tard. Et de toute façon, notre responsabilité c'est d'aider tout enfant et tout adolescent qui a des problèmes à leur trouver une issue.

Les médecins scolaires peuvent-ils assurer cette tâche ?

Sur une classe de trente enfants, ça ne sert à rien de suivre les trente, parce que la plupart sont parfaitement suivis par le médecin de famille. Le rôle de la médecine scolaire est de s'occuper de ceux qui ne sont pas suivis dans leur famille et n'ont pas la chance d'avoir un médecin personnel. En liaison avec la communauté éducative, le médecin scolaire devrait repérer les enfants dont le comportement dissimule en fait des problèmes psychologiques, familiaux, ou même psychiques, et s'assurer que ceux-ci sont pris en charge.

Faut-il davantage intervenir sur les méthodes enseignées comme l'a fait Gilles de Robien pour la lecture ?

Je crois surtout qu'il faut plus de liberté pour les enseignants. On n'enseigne pas la lecture et l'orthographe de la même manière à tous les enfants. La clef c'est l'adaptation. L'enseignant qui a eu le temps en vingt ans de mettre au point ses propres techniques doit être jugé sur ses résultats et non sur ses méthodes. Il faut faire confiance à l'expérience. L'idée qu'il n'y a de succès que dans le respect des circulaires est absurde. Il faut par ailleurs revaloriser leur métier d'enseignant, qui est essentiel et difficile. Les rémunérations doivent être différenciées. Celui qui fait le plus d'heures, qui va au contact des élèves les plus difficiles doit être mieux payé. Et les enseignants qui veulent travailler plus, doivent pouvoir le faire.

Toutes les tentatives de réforme en profondeur de l'Education nationale, qu'il s'agisse d'autonomie ou de sélection, ont échoué. Avez-vous une recette miracle ?

Le débat présidentiel doit permettre de trancher les grandes options. Ensuite, je suis favorable à l'expérimentation. La réforme idéale, parfaite, tout de suite, je n'y crois pas. En revanche expérimenter et généraliser si c'est probant, c'est une autre méthode de gouvernement. Enfin, je pense que c'est par l'autonomie des établissements que nous obtiendrons des transformations dans l'Education nationale. Chaque établissement scolaire devrait pouvoir se doter d'un projet qui lui soit propre et pouvoir affecter librement 20% de son budget contre 3% aujourd'hui. En échange, il faut développer l'évaluation. Les réformes doivent venir du terrain. Là aussi l'attente des enseignants est très forte.

Ces réformes feront-elles partie des dix mesures que vous avez promis de soumettre aux militants de l'UMP avant de les proposer aux Français ?

Bien sûr. Les adhérents seront consultés sur l'Education nationale, comme sur l'autonomie des universités, le contrat de travail unique, l'obligation d'une activité en contrepartie d'un minimum social

ou encore la réforme de l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs. Et ils voteront pour ou contre chacune de ces mesures. Ce ne sera pas tout ou rien. Je veux que l'UMP soit exemplaire en termes de démocratie et de respect de ses adhérents.